



Vos réf.:

**A Mesdames et Messieurs
les Bourgmestres**

Nos réf.: wta/lmb/mib/sbo/lme/vbi/cvd

Annexe(s): 1

Namur, le 22 décembre 2005

Mesdames, Messieurs les Bourgmestres,

Concerne: réforme du Code de la démocratie locale et de la décentralisation

Annoncée et commentée depuis déjà de nombreux mois, la réforme du paysage institutionnel communal wallon va bientôt être effective, puisque les textes, adoptés le 30 novembre 2005 seront prochainement publiés au *Moniteur belge*.

Compte tenu de l'importance de cette réforme, nous avons souhaité vous offrir en primeur notre première analyse des changements qui ont été décidés par le législateur wallon. Vous découvrirez donc en annexe un commentaire de cette législation.

Il s'agit là d'une première lecture des changements que nous allons vivre ensemble. Par vos questions, par nos échanges, par notre collaboration habituelle, nous sommes convaincus que cette réflexion se poursuivra et s'enrichira chaque jour d'avantage, afin d'offrir un réel suivi de cette importante réforme.

Vous assurant de notre disponibilité, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les Bourgmestres, l'expression de nos vœux les plus chaleureux pour une année 2006 tout en réussite et en bonheur.

Louise-Marie BATAILLE
Secrétaire générale

Willy TAMINIAUX
Président

Conseillers: Sylvie Bollen, Tél. 081 24 06 18, E-mail : sylvie.bollen@uvcw.be

Luigi Mendola, Tél. 081 24 06 20, E-mail: luigi.mendola@uvcw.be

Directrice du Département: Michèle Boverie, Tél. 081 24 06 15, E-mail: michele.boverie@uvcw.be